

Commune de Sprimont

Développement rural - Rapport annuel pour l'année 2006

1 – Situation générale de l'opération

Il n'existe à ce jour aucune convention et aucun projet en cours.

2 - Etat d'avancement détaillant l'exécution des conventions

Il n'existe à ce jour aucune convention.

3 - Rapport de la commission locale visé à l'article 8 du décret

Réunion de la CLDR du 24.01.2006

Les fiches-projets sont examinées et récapitulées une à une. La Commission est invitée à statuer quant à la priorité à leur accorder, des projets pouvant être abandonnés et d'autres classés en lot 0. Il rappelle que la priorisation constitue une étape importante dans la réalisation du PCDR. Un point sur l'avancement du PCDR est fait : la rédaction des chapitres concernant la participation citoyenne et les objectifs de développement est en cours ; une première version de ces parties est annoncée pour le début mars.

Réunion de la CLDR du 27.06.2006

Les fiches qui ont été confiées à un auteur de projet sont présentées à la CLDR. Les autres fiches sont toujours en cours d'élaboration.

La première ébauche des autres parties du programme est dressée et leur rédaction va être peaufinée : la synthèse de la participation citoyenne (Partie II), les objectifs de développement identifiés par la population (Partie III), et enfin les fiches (Partie IV).

Réunion de la CLDR du 07.11.2006

Le programme et ses 4 parties sont présentés à la commission. Il sera soumis à son approbation lors d'une prochaine réunion après que tous les membres aient pu en prendre connaissance à l'administration communale ou sur www.pcdr.be. Les membres sont invités à formuler leurs remarques sur le PCDR lors de cette réunion et jusqu'à la réunion suivante. La commission redéfinit le classement des défis et classe le défi relatif à la vie sociale et associative et propose de le placer en première position.

Réunion de la CLDR du 14.12.2006

Le membres sont une dernière fois appelés à émettre leurs remarques sur le PCDR dans son ensemble et les projets sont synthétisés en deux documents récapitulatifs: l'un présente les fiches-projets en concordance avec les objectifs qu'elles remplissent, les estimations budgétaires, les sources de financement, la programmation dans le temps : l'autre, dans une démarche inverse, présente les objectifs en correspondance avec les fiches retenues et les lots 0 qui rencontrent ces objectifs.

Le PCDR est soumis au vote et reçoit l'unanimité des membres présents.

Etapes à réaliser en 2007

Le Programme Communal de Développement rural (PCDR) a été approuvé par le Conseil communal. Ensuite, il sera soumis à l'avis de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) avant l'approbation ministérielle.

La commune demandera ensuite l'approbation d'une première convention et entamera les procédures de marchés en vue de la réalisation de la convention.

Proposition de projets à entreprendre

Le Conseil communal a décidé de retenir pour 2007 la fiche projet 1.1 relative à l'aménagement du Centre de Louveigné pour une première convention-exécution.

4 - Rapport fondé sur la comptabilité visée à l'article 21 du décret.

La commune n'a bénéficié à ce jour d'aucune subvention.

Le Programme (PCDR) n'est pas encore approuvé.

5 - Programmation biennale

La programmation pour 2007 et 2008 retient les projets suivants. Les sources de financement sont indiquées ci-dessous. Les parts communales seront financées soit par emprunt soit par fonds propres en fonction des bonis dégagés.

Intitulé du projet	Objectifs	Coût estimé (TVAC)	Sources de financement	Programme dans le temps
LOT 1				
FICHE 1.1: LOUVEIGNE Revalorisation fonctionnelle, économique, urbanistique et récréative du centre du village	1.1, 1.2, 1.11, 2.2, 4.1, 4.3, 4.4, 5.3	1 075 155 € + 949 688,47 € (MET)	Développement rural 80% (excepté poste 13) 20% (poste 13)	2007 – 2009 (première convention-exécution)
			Part communale à 20 % (postes 1 à 19)	
			Infrasports à 60 % (poste 13)	
			MET	
FICHE 1.2: WACHIBOUX Aménagement de crapauducs accompagné d'un espace didactique dans un site naturel remarquable à valoriser	3.1, 4.1, 6.2	162 315 €	Espaces verts à 60%	2007 - 2009
			Développement rural à 20 %	
			Part communale à 20 %	
FICHE 1.3: GOMZE Aménagement d'une zone conviviale à proximité de la salle "Le Tilleul", tout en renforçant son accessibilité	1.1, 1.2, 1.11, 4.1, 4.4, 6.1	496 199 €	Développement rural 80% (postes 1 à 13 et 16 à 19) 20% (postes 14 et 15)	2007 - 2009
			Part communale à 20% (postes 1 à 19)	
			Infrasports à 60% (postes 14 et 15)	
FICHE 1.4: DAMRE Aménagement convivial du centre du hameau en y intégrant le prolongement du Chemin de Fer de Sprimont (CFS), visant la dynamisation du secteur touristique en liaison avec le Centre d'interprétation de la Pierre	1.1, 1.2, 2.1, 4.1, 4.3, 6.1, 6.2	242 728 €	Développement rural à 80 %	2007 - 2009
			Part communale à 20 %	
FICHE 1.5: DAMRE (Zoning) Création d'une maison d'enfants communale dans le cadre d'une crèche d'entreprises	1.3, 2.1, 3.3	399 300 €	Ministère wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique: 60 à 65 %	2007 - 2009
			Part communale de 35 à 40 %	

Fait à Sprimont le 15 mars 2007

C. ANCION
Président de la CLDR
Député Bourgmestre